

Mémoire déposé devant

LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SUR
L'ITINÉRANCE

par le Groupe Information Travail (GIT)

20 ans à croire dans le potentiel des gens

G.I.T.
GROUPE
INFORMATION
TRAVAIL

Groupe Information Travail
3587, avenue Papineau
Montréal (Québec) H2K 4J7
Téléphone : (514) 526-1651
Télécopieur : (514) 526-1655
www.groupeinfotravail.ca
git@groupeinfotravail.ca

Francine de Guise, directrice générale

Gilles Trépanier, président du conseil d'administration

Table des matières

SECTION 1 : INTRODUCTION	3
NOTRE MISSION	3
NOS PROGRAMMES ET SERVICES	3
LES RÉALITÉS DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI	4
LES DÉFIS PARTICULIERS DES PARTICIPANTS.....	5
SECTION 2 : POURQUOI UNE POLITIQUE EN ITINÉRANCE ?.....	9
NOS REVENDICATIONS	11
SECTION 3 : PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES SUR LESQUELLES LE GIT ATTIRE L'ATTENTION DE LA COMMISSION	12
DES SOLUTIONS À PROMOUVOIR.....	12
SUR LE POTENTIEL A DEVELOPPER	12
SUR LES EXPERIENCES QUI PEUVENT CREER UN CHOC /UN EVEIL SUR LE POTENTIEL DE L'INDIVIDU	12
SUR LES BESOINS DE SOUTIEN DES PERSONNES EN EMPLOI.....	12
SUR LES BESOINS DE SOUTIEN DES PERSONNES ENTRE DEUX EMPLOIS.....	13
SUR L'IMPORTANCE DE L'EMPLOYABILITE COMME OUTIL D'ESTIME DE SOI ET DE PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE.	13
SECTION 4 : CONCLUSION	15

SECTION 1 : INTRODUCTION

Notre mission

Né dans la concertation, en 1986, d'une initiative du Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal inc. (RAPSIM), le Groupe Itinérance et Travail de Montréal inc. est mieux connu sous le vocable de Groupe Information Travail (GIT). En offrant un service unique, à croire dans le potentiel des gens depuis plus de vingt ans, nous sommes devenus la porte d'entrée sur le marché de l'emploi pour plus de 1 500 personnes, âgées de 16 à 64 ans, éloignées du marché de l'emploi et à risque d'itinérance de la région de Montréal.

Depuis la première heure, le GIT s'est associé à une centaine d'organismes au service des plus démunis de notre société (maisons d'hébergement, centres de désintoxication, centres de jour et de soir, refuges, etc.) pour offrir des programmes d'employabilité qui ont évolué avec les besoins des personnes et avec les attentes du marché de l'emploi.

Notre mission consiste à favoriser l'entrée sur le marché du travail des personnes éloignées du marché de l'emploi et à risque d'itinérance de la région de Montréal, à leur permettre de développer leur autonomie par le travail et de devenir leur propre agent de changement dans leur réinsertion socioprofessionnelle.

Dans la réalisation de notre mission, nos objectifs sont :

- *Augmenter l'employabilité des personnes éloignées du marché du travail;*
- *Favoriser l'acquisition de saines habitudes de travail et de nouvelles compétences;*
- *Favoriser la responsabilisation tout en travaillant sur l'estime de soi et la confiance;*
- *Susciter l'éclaircissement des intérêts et actualiser les connaissances du marché du travail;*
- *Initier la clientèle aux méthodes de recherche d'emploi et à la mise en pratique de ces méthodes;*
- *Favoriser le développement global de la personne.*

Nos programmes et services

Nos trois principaux programmes sont le Programme préparatoire à l'emploi (PPE), Écolo-Boulot et GIT en Amérique. Nous offrons aussi des services complémentaires aux participants après leur passage chez nous : services conseils personnalisés, rencontres de groupe et contacts ponctuels de suivi.

- À l'origine de notre création, le *Programme préparatoire à l'emploi* (PPE) dispose de 75 places par année, réparties en six groupes durant 12 semaines. Le PPE propose des ateliers de formation, des stages en entreprises et des rencontres individuelles.
- Le projet *Écolo-Boulot* offre aux jeunes de la rue l'opportunité de travailler à la journée et ce faisant, de découvrir leurs habiletés et leurs intérêts tout en développant de nouvelles compétences (générales et techniques) dans un contexte flexible et adapté à leur situation de vie actuelle. Le type de travail offert aux jeunes contribue du même coup à l'effort collectif en matière d'environnement.
- *Git en Amérique* rend accessible un projet de volontariat outremer à une population en état de rupture ou de décrochage social. Ce projet favorise le développement d'habiletés sociales, personnelles et professionnelles ainsi que le développement d'attitudes saines pour favoriser l'intégration à la vie en société et au travail.

Les réalités des personnes éloignées du marché de l'emploi

Par notre programme préparatoire à l'emploi (PPE), nous côtoyons des personnes vivant ou ayant vécu des situations d'itinérance ou encore à risque d'en vivre et qui sont référées par des organismes travaillant auprès des personnes démunies. Âgées de 16 à 65 ans, absentes du marché de l'emploi, disponibles et motivées à suivre un programme de formation, ces personnes ont une capacité intellectuelle permettant une démarche vers l'autonomie et le retour au travail.

Le tableau 1 illustre l'évolution du profil des participants des cinq dernières années. Nous observons pour une seconde année une légère diminution de la proportion de femmes inscrites au programme. Bien que la tendance au vieillissement des participants se maintienne et que nos participants ont majoritairement plus de 40 ans, nous notons une proportion exceptionnelle de participants âgés de 25 à 30 ans.

Tableau 1 - Évolution du profil des participants au PPE de 2003 à juin 2008

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
<i>Ratio homme/femme</i>					
Homme	63%	62%	66%	71%	75%
Femme	37%	38%	34%	29%	25%
<i>Âge</i>					
16-24	53%	22%	15%	11%	9%
25-30	8%	14%	13%	7%	17%
31-35	9%	5%	10%	16%	8%
36-40	10%	21%	9%	11%	10%
41 et plus	20%	38%	53%	55%	56%
<i>Source de revenu à l'admission</i>					
Assistance-Emploi	43%	71%	85%	79%	81%
Assurance-Emploi	12%	10%	5%	11%	9%
Sans revenu	43%	16%	8%	7%	5%
Autres	2%	3%	2%	3%	5%
<i>Type d'hébergement à l'admission</i>					
Chambre/appartement	51%	53%	57%	57%	59%
Ressource d'hébergement	23%	35%	29%	29%	25%
Parents/amis-temporaire	5%	7%	9%	10%	11%
Refuge	1%	4%	n/d	3%	5%
Autres	n/d	1%	5%	1%	0%
<i>Niveau de scolarité complété</i>					
Primaire	7%	12%	9%	7%	2%
Secondaire non complété	63%	47%	37%	47%	58%
DES	16%	22%	14%	14%	13%
DEP	4%	5%	14%	20%	12%
DEC	1%	1%	9%	4%	9%
AEC	1%	7%	4%	6%	3%
ASP	3%	n/d	2%	1%	2%
BAC	5%	6%	10%	0%	0%
Maîtrise	n/d	n/d	1%	1%	1%

La proportion de personnes bénéficiant d'assistance-emploi demeure très élevée parmi notre clientèle alors que pour une troisième année, nous observons un taux de moins de 10% de participants sans aucune source de revenu. Ce n'est que le premier indicateur confirmant que les participants au PPE sont absents du marché du travail depuis nombre d'années. Du moins le sont-ils depuis assez longtemps pour avoir perdu les habitudes de travail et la motivation généralement attendues de la main-d'œuvre. En outre, ces longues périodes sans emploi affectent leur estime de soi et à plus long terme, cela se reflète dans une dégradation progressive de leur santé mentale.

L'isolement relatif des participants au PPE se révèle également dans le type d'hébergement qu'ils déclarent. En conséquent, deux fois sur trois, la personne vivra sans le support de ressources externes pour l'accompagner sur la voie de la stabilisation de sa situation. Nos statistiques indiquent que près des deux tiers de notre clientèle habite en chambre ou en appartement alors que l'autre tiers trouve refuge soit dans une ressource d'hébergement (maison de thérapie, appartements supervisés, Centre jeunesse) ou encore retourne temporairement chez des parents et (ou) amis.

Cette année, près des deux tiers des participants n'ont pas complété d'études secondaires.

Les défis particuliers des participants

Comme le précise notre énoncé de mission, les personnes que nous accueillons sont aux prises avec des difficultés ou des parcours de vie qui présentent des obstacles à leur intégration en emploi. En plus d'être peu scolarisés, d'avoir peu d'expériences significatives en emploi ou d'être demeurés de longues périodes dans l'inactivité professionnelle, nombreux sont les participants à devoir composer avec un ou parfois plusieurs problèmes personnels tels que la toxicomanie, les troubles de santé mentale et physique, la judiciarisation, le jeu compulsif.

Tableau 2 – Caractéristiques limitatives de la clientèle PPE de 2003 à juin 2008

Limites mentionnées	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Toxicomanie / alcoolisme	51%	52%	51%	70%	72%
Judiciarisation	26%	37%	27%	51%	48%
Santé mentale	13%	45%	44%	40%	34%
VIH sida	3%	1%	4%	1%	2%
Handicap physique	4%	1%	5%	3%	13%
Jeu compulsif	5%	6%	4%	7%	3%
Minorité visible	10%	10%	19%	5%	9%
Plus d'une limite	19%	37%	34%	30%	44%

Le tableau des caractéristiques limitatives que présentent les participants au PPE nous indique une légère augmentation de la proportion de participants souffrant de toxicomanies diverses ainsi que près de la moitié de personnes ayant eu des démêlés avec la justice. Autre tendance présente pour une troisième année consécutive est la légère diminution de troubles de santé mentale parmi nos participants, bien que le taux d'une personne sur trois demeure très élevé. La plus forte augmentation que nous observons est parmi les personnes ayant un handicap physique, leur nombre passant de 3% à 13% des participants. Mentionnons que les personnes issues de minorités ethniques représentent 9% des participants cette année, ce qui correspond à la moyenne des cinq dernières années. Contrairement à la tendance depuis trois ans, nous constatons une forte augmentation de 14% de la proportion de la clientèle qui fait face à au moins deux de ces contraintes.

Afin de mieux comprendre la dynamique propre à notre clientèle, nous avons commencé à documenter cette année les proportions de participants présentant certains troubles de santé mentale, des facteurs de risques pour leur santé globale ainsi que d'autres caractéristiques contribuant à les tenir éloignés du marché du travail. C'est pourquoi les données du tableau suivant ne sont disponibles que pour l'année courante.

Tableau 3 – **Autres facteurs observés**

Caractéristique observée	2007-08
Troubles cognitifs	8%
Déficience légère	3%
Problème de santé physique	23%
Alphabétisation	2%
55 ans et plus	3%
Hébergement instable ou courte durée	41%
Présentation physique et hygiène corporelle	3%
Attitudes comportementales inadéquates	28%
Faible estime de soi	23%
Participation à plusieurs mesures	23%
Absence de suivi externe	27%
Manque de motivation et collaboration	16%

En regardant de plus près le tableau 3, il s'avère que plus du tiers des participants ont en commun des lieux d'hébergement instables ou de courte durée, indicateur important de la précarité de leur situation. Une proportion presque aussi importante, soit 28%, manifeste des attitudes comportementales inadéquates (agressivité, impolitesse, impulsivité, ne gère pas ses frustrations, difficulté avec l'autorité, perturbe le groupe...) ou de faibles habiletés sociales (difficulté de créer des liens, difficulté à prendre des distances, manque de jugement...). Notons également que 27% n'a accès à aucune ressource pour les accompagner dans leur cheminement. Près d'un participant sur quatre (23%) a participé à plusieurs mesures, dénote une faible estime de soi ou présente un problème de santé physique.

Une autre information que nous commençons à documenter cette année figure au tableau 4. On y apprend de cette façon que le tiers des participants cumule entre 6 et 10 ans d'absence du marché de l'emploi depuis l'âge de 16 ans alors que 42% d'entre eux le sont depuis moins de 5 ans.

Tableau 4 – Nombre d'années d'absence du marché du travail depuis l'âge de 16 ans

	2007-08
Moins d'un an	3%
Entre 1 et 5 ans	42%
De 6 à 10 ans	34%
De 11 à 15 ans	11%
De 16 à 20 ans	8%
Plus de 20 ans	2%

Bien que comparable, le profil des jeunes de la rue qui participent au projet Écolo-Boulot est tout aussi révélateur que celui des participants au PPE. Comme l'indique le tableau 5 à la page suivante, les participants d'Écolo-Boulot sont majoritairement de sexe masculin (69%) et sans revenu (31%). La moitié d'entre eux vivent dans des lieux précaires ou temporaires (sans domicile, maison d'hébergement, appartement supervisé, amis ou parents) tandis que 46% logent en chambre ou en appartement. Dans 67% des cas, ils n'ont pas complété d'études primaire ou secondaire.

Tableau 5 – Évolution du profil des jeunes participant à Écolo-Boulot 2004-2008

	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
<i>Ratio homme/femme</i>				
Homme	78%	68%	63%	69%
Femme	22%	32%	17%	31%
<i>Âge</i>				
16-18	20%	23%	28%	21%
19-21	36%	23%	25%	18%
22-25	28%	28%	28%	23%
26-30	16%	26%	19%	38%
<i>Source de revenu à l'admission</i>				
Assistance-Emploi	36%	3%	41%	43%
Assurance-Emploi	4%	32%	6%	3%
Sans revenu	56%	62%	44%	51%
Autres	4%	3%	9%	3%
<i>Type d'hébergement à l'admission</i>				
Chambre/appartement	48%	43%	50%	46%
Ressource d'hébergement	18%	32%	19%	21%
Parents/amis - temporaire	28%	19%	28%	25%
Refuge	6%	6%	3%	8%
<i>Niveau de scolarité complété</i>				
Primaire	8%	10%	7%	5%
Secondaire non complété	76%	58%	81%	62%
DES	10%	23%	9%	15%
DEP	0%	3%	0%	10%
DEC	6%	3%	3%	5%
BAC	0%	3%	0%	3%

À la figure 6, notons pour une seconde année consécutive la forte proportion de jeunes qui, à l'exemple de leurs aînés du PPE, font face simultanément à plusieurs limites et ce principalement en raison d'un taux encore plus important de toxicomanie (64%) et de démêlés avec la justice (46%). De plus, soulignons l'augmentation cette année du nombre de jeunes présentant des troubles de santé mentale (23%). Sur une note plus positive, nous constatons une proportion inférieure de participants ayant un handicap physique, et ce pour une troisième année consécutive.

Tableau 6 – Caractéristiques limitatives de la clientèle Écolo-Boulot 2004 à juin 2007

Limites mentionnées	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Toxicomanie / alcoolisme	44%	42%	53%	64%
Judiciarisation	40%	36%	28%	46%
Santé mentale	18%	23%	9%	23%
VIH sida	0%	0%	3%	0%
Handicap physique	2%	13%	6%	3%
Jeu compulsif	2%	10%	0%	3%
Minorité visible	10%	23%	9%	10%
Plusieurs limites	38%	32%	50%	46%

SECTION 2 : POURQUOI UNE POLITIQUE EN ITINÉRANCE ?

Le GIT soutient la demande d'une politique gouvernementale en itinérance parce que nous constatons à tous les jours l'importance cruciale d'assurer des conditions minimales de vie pour soutenir toute démarche de réintégration sociale et de travail. Ramener sur le marché de l'emploi des personnes en situation d'itinérance, c'est reconnaître leur potentiel, leur contribution à la société et au final, ce seront autant de coûts sociaux que nous pouvons épargner collectivement, et ce tant pour le gouvernement qui fournit les ressources que pour les employeurs qui accueillent ces travailleurs et pour le soutien des organismes qui comme nous, les accompagnons.

De notre perspective, situé à l'intersection des milieux de l'itinérance et de l'employabilité, nous croyons fermement qu'une politique gouvernementale en itinérance contribuera à allumer l'étincelle du potentiel latent des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir, et ce de plusieurs manières :

- Par des mécanismes permettant de solliciter la contribution d'un plus grand nombre d'acteurs sociaux, apport nécessaire à l'exploitation du potentiel latent des personnes en situation d'itinérance ;
- Par la démonstration de la volonté politique du gouvernement de mettre un terme à la pauvreté ;
- Par une série d'orientations et d'actions concrètes visant à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens ;
- Par un meilleur partage de la richesse collective, pour ne mentionner que ceux-ci.

Nos attentes sont élevées mais les besoins sont tout autant criant. Car nous avons sous les yeux des réponses à plusieurs problèmes, notamment pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre amorcée. En voici quelques exemples.

Notre société martèle le message que le diplôme d'études secondaire (DES) est obligatoire pour obtenir un emploi. Nous comprenons bien qu'il s'agit d'un incitatif s'inscrivant dans une stratégie plus vaste pour contrer le décrochage scolaire chez nos adolescents. Cependant, plusieurs métiers non spécialisés ne requièrent pas vraiment de bagage théorique et cette exigence finit par faire croire à ceux et celles, plus âgés et qui n'ont pas l'équivalent du DES, qu'ils ne pourront jamais décrocher un emploi, avec les conséquences prévisibles que cette conclusion entraîne sur l'estime de soi et à moyen terme, sur leur santé mentale. Rien pour les inciter à entreprendre une démarche vers un retour à une vie active qui leur semble ainsi inaccessible, voir illusoire alors qu'ils ont à leur actif un bagage de vie et une capacité d'adaptation indéniables. Une meilleure reconnaissance des acquis non scolaires inscrite dans une Politique de l'itinérance aurait des impacts positifs insoupçonnés sur des centaines de personnes qui ne demandent pas mieux que de combler les besoins de main-d'œuvre non spécialisées.

Nous nous retrouvons aujourd'hui devant une conjoncture du domaine de l'emploi où la demande de main-d'œuvre est en croissance rapide. Donc, ceux et celles qui restent disponibles sont sans emploi depuis plus longtemps et(ou) présentent des caractéristiques limitatives plus importantes et plus

nombreuses que celles du bassin de main-d'œuvre de la décennie précédente. Nos statistiques à cet égard sont éloquentes. Il y a aussi des personnes ayant des contraintes sévères (santé mentale, physique) qui souhaitent retourner sur le marché de l'emploi, dans un poste adapté à leur condition. C'est ainsi que nous encourageons les incitatifs (prime au travail) mis de l'avant par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Un troisième exemple : parmi les gens qui ont connu des parcours difficiles et complété avec succès une formation préparatoire à l'emploi et ou une formation professionnelle, certains constatent qu'ils ne sont pas « à leur place » dans ce nouveau métier ou qu'ils ont fait une erreur d'orientation. Ces personnes se voient fréquemment refuser une « seconde chance » d'entreprendre une nouvelle formation.

Pourquoi est-ce si difficile dans notre société d'accepter que certaines personnes aient besoin de cheminements particuliers et d'innover ? Pourquoi est-il si difficile d'obtenir de la souplesse dans le financement et le développement de programmes d'aide et l'offre d'expériences significatives qui feront la différence ? L'expérience des vingt dernières années nous a constamment démontré l'importance d'offrir un accompagnement à long terme au travers divers projets avant qu'une personne réussisse à stabiliser sa situation, à regagner confiance en elle, à adopter un nouveau mode de vie, à acquérir de nouvelles habiletés et compétences et finalement, à réintégrer le marché de l'emploi. Comment fait-on pour mettre en place des activités comme celles-là ?

Le programme Écolo-Boulot offre au quotidien de façon souple et adaptée aux réalités des jeunes de la rue, une passerelle adéquate pour les aider à retourner dans la population active. Ce projet populaire tant chez les jeunes que chez nos partenaires qui offrent le travail à accomplir correspond à ce type d'initiatives créatives et novatrices qui sont soumises aux aléas d'un financement perpétuellement remis en question, sans récurrence à l'horizon.

Par ailleurs, l'offre de services des autres organismes communautaires qui voient habituellement à agir sur ces conditions de vie mais qui multiplient parallèlement les services d'employabilité, rendent le recrutement, par moment, un défi. À titre d'exemple, pour la dernière année de fonctionnement complétée, un participant sur trois référés sera présent le matin du premier atelier, souvent les autres ne seront pas prêts à entamer une démarche ou à la mener à terme avec succès. Cela renforce l'importance de doter le milieu de l'employabilité d'une stratégie globale à l'égard de la clientèle des personnes éloignées du marché du travail. Est-il préférable qu'à chaque étape de sa prise en charge, la personne puisse quitter un milieu pour en intégrer un autre ?

À ce même propos, les organismes et partenaires du milieu communautaire ont en commun de contribuer à stimuler la motivation et répondre aux besoins des gens en contexte d'itinérance pour, entre autres, à se remettre en mouvement et à entreprendre des démarches. Cependant, ces mêmes personnes se butent aux limites des CLE qui tardent à rencontrer les participants potentiels, à analyser leur admissibilité, à suivre le mouvement initié par les organismes. Alors, la personne se retrouve démotivée dès les premières démarches qu'elles osent.

Comment aider l'accueil des personnes marginalisées en entreprise ? En fin de parcours, la personne décroche un emploi et devient autonome. Cependant, un nouveau défi se présente, celui de s'adapter au quotidien et de conserver cet emploi. À cet égard, nous constatons que les gens ont encore besoin de support et d'appui, même après avoir obtenu l'emploi tant espéré. Pourquoi ne pas offrir l'équivalent d'un Programme d'aide au travailleur (PAT) pour les personnes ayant rencontré des difficultés à intégrer le marché du travail ? Il nous faut le faire parce que ces personnes sont aux prises avec de nombreuses situations contraignantes devant lesquelles, et vous et nous, serions tout aussi démunis.

C'est pourquoi il est plus que temps que le gouvernement adopte une politique de l'itinérance pour envisager la situation d'une façon globale, réaliste et efficace, qui tienne compte de la complexité et de la multiplicité des réponses et des solutions qui lui est possible de mettre en œuvre, dont certaines à brève échéance.

Nos revendications

- Nous revendiquons le droit à un **revenu décent. Pour ce faire, il faut rehausser le taux de salaire minimum afin qu'il permette à un travailleur à temps plein de dépasser le seuil de faible revenu.** Notre clientèle constitue un bassin de main-d'œuvre sous-spécialisée qui se retrouve dans des emplois précaires; donc un moyen de lui offrir une meilleure qualité de vie est d'accorder un salaire minimum plus élevé. Réussir une démarche d'employabilité n'est qu'une étape au terme de laquelle il serait plus gratifiant encore de sortir de la précarité économique.
- Nous revendiquons l'**augmentation des incitatifs à participer aux programmes préparatoires à l'emploi** (actuellement 245 \$ /mois). Lorsqu'ils s'inscrivent à des programmes comme le notre, les allocations plus élevées accordées aux personnes vivant de l'assistance-emploi durant leur participation est un incitatif qui améliore aussi leur qualité de vie et leur donne le goût d'un meilleur revenu. Des niveaux de revenus d'emploi supérieurs agiront comme un levier sur leur motivation à obtenir du travail et à se maintenir en emploi par la suite. Cette mesure sera en outre un incitatif à sortir du travail au noir pour un certain nombre d'entre eux.
- Nous revendiquons d'**étendre la gratuité des médicaments à l'ensemble des personnes vivant de l'aide sociale et aux travailleurs à faible revenu** : lorsque nous proposons nos programmes aux gens les plus éloignées du marché de l'emploi, la plupart d'entre eux ont peur de perdre les avantages de l'assistance-emploi en raison du fait qu'ils ont souvent des problèmes de santé coûteux (hépatite C, troubles de santé mentale, porteur du VIH Sida). Nous sommes convaincus que cette mesure contribuera à faciliter l'accès au travail aux personnes en contexte d'itinérance ou à risque de le devenir en levant cette crainte supplémentaire et parce que peu de petites entreprises sont en mesure d'offrir cet avantage social.
- Nous revendiquons **des moyens pour innover** dans nos recherches de solutions à l'employabilité des personnes fragilisées.

SECTION 3 : PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES SUR LESQUELLES LE GIT ATTIRE L'ATTENTION DE LA COMMISSION

Des solutions à promouvoir

Nous souhaitons également partager avec la Commission notre regard positif sur le potentiel des gens, sur les réussites des projets novateurs et sur les réflexions qu'il nous reste encore à compléter.

Sur le potentiel à développer

Écolo-Boulot est un projet formidable : tous les jours, des jeunes de la rue se présentent à nos locaux, travaillent contre une rémunération quotidienne à des projets d'amélioration de l'environnement et s'inscrivent dans une démarche qui les mène progressivement à développer leur potentiel, à changer leur vision du monde et éventuellement, à retourner aux études, chercher un emploi, réintégrer la société. Pour nous, c'est la démonstration que **dans chaque personne**, peu importe sa condition ou les épreuves qu'elle a surmontée, **il y a un potentiel qui n'attend que les conditions favorables pour s'épanouir**.

Sur les expériences qui peuvent créer un choc /un éveil sur le potentiel de l'individu

Certaines personnes ont besoin de vivre une expérience plus intense pour découvrir le potentiel en eux. GIT en Amérique est une autre initiative novatrice qui rend accessible un projet de volontariat outre-mer à une population en état de rupture ou de décrochage social. Ce projet favorise le développement d'habiletés sociales, personnelles et professionnelles ainsi que le développement d'attitudes saines pour favoriser l'intégration à la vie en société et au travail. Sur une période de 3 mois, une douzaine de jeunes s'initient à la culture latino-américaine et au volontariat, réalisent un projet de développement international outremer et suivent des ateliers d'employabilité. Les résultats des quatre premières éditions ont dépassé les attentes. Nous attendons encore que la cinquième édition de GIT en Amérique puisse prendre son envol, étant **toujours à la recherche d'ententes de financement à conclure**.

Souvent, ce sont des obstacles institutionnels qui priveront une clientèle déjà mal en point de services et de programmes dont l'efficacité a été démontrée. Nous rêvons de relations avec l'État où il sera possible rapidement d'identifier les obstacles à la mise en œuvre d'un projet grâce à l'assouplissement des règles, formules et autres procédures contraignantes.

Sur les besoins de soutien des personnes en emploi

Au sortir du programme préparatoire à l'emploi, la partie n'est pas finie. À cet égard, la mise en œuvre du « supplément à la prime au travail » est une bonne initiative, malgré son caractère temporaire. Pour faciliter l'ouverture des portes chez les employeurs, les programmes de subvention salariale demeurent un moyen efficace de faciliter l'insertion en emploi des personnes fragilisées parfois à court terme, et éventuellement sur une base permanente.

Lorsque les personnes ont trouvé un travail, nombre d'entre-eux manifestent aussi des besoins de soutien. Considérant la nature des emplois qu'ils acceptent et le profil des entreprises qui les

embauchent, rares sont ceux qui ont accès à un programme d'aide aux employés (PAE). D'une part, ce ne sont pas toutes les entreprises qui en ont les moyens, et d'autre part, le personnel de ces entreprises, comme ceux qui sont passés par le GIT, ont parfois besoin d'aide. C'est une des forces du GIT et cet atout, nous sommes prêts à le mettre à la disposition des entreprises qui ont à cœur le bien-être de leur personnel sans avoir à investir dans un PAE. Nous souhaitons élaborer un véritable Programme d'aide aux travailleurs (PAT) qui collabore directement avec les employeurs pour favoriser le maintien en emploi : résolution de conflit, respect de l'autorité, travail d'équipe, etc.

Sur les besoins de soutien des personnes entre deux emplois

À tous les ans, le nombre des « anciens » du GIT qui reviennent vers nous pour des services d'employabilité (rédaction de cv, lettre de présentation, préparation à une entrevue, recherche d'emploi sur Internet, etc), d'orientation scolaire (recherche de formation, bilan des compétences, identification des intérêts et aptitudes, ...) ou pour des conseils personnalisés ne cesse d'augmenter. Le besoin est bien présent : une oreille sympathique, des conseils, des références ou simplement, garder contact avec un groupe qui les a vu grandir, s'épanouir, et qui les comprend et **nous y répondons malgré l'absence de financement.**

Sur l'importance de l'employabilité comme outil d'estime de soi et de prise en charge individuelle.

Espérant nous trouver à la fin d'un parcours de vie passant par l'itinérance, nous sommes aux premières loges pour constater que d'une part, certaines conditions préalables favorisent la réussite d'une démarche d'employabilité : logement stable, attitudes sociales positives, prise de médication régulière. D'autre part, nous constatons qu'au-delà des taux de placement ou de retour aux études, les témoignages de nos anciens participants sont bouleversants quand aux bienfaits associés à la réussite d'une démarche d'employabilité. Les retombées ne sont pas qu'économiques, elles sont aussi tangibles sur les manifestations d'une estime de soi retrouvée et sur l'affirmation convaincue d'une autonomie retrouvée.

- *Ce fut aussi important que stimulant pour moi dans ma réorganisation parce que ca m'a fait réaliser que le travail pouvait être une thérapie!*
- *Écolo-Boulot m'a fait découvrir une facette de la vie de Montréal que je ne connaissais pas et m'a fait réfléchir sur moi-même. GIT en Amérique m'a fait découvrir le monde et des facettes de la vie que je ne faisais qu'imaginer. Dans les 2 cas, une expérience formidable.*
- *J'ai développé plus autonomie, plus de confiance en moi. J'ai appris plein de choses sur la réalité du marché du travail. Je suis beaucoup moins gêné maintenant.*
- *Je garde une très bonne impression car grâce au GIT j'ai pu me trouver un emploi et j'ai retrouvé mon estime. Je suis très reconnaissant face au GIT*

- *Je manquais d'info. Alors vous avez répondu à mes questions même si j'avais de la difficulté à m'exprimer à cause de mon manque de confiance en moi. Merci.*
- *Quand j'ai fréquenté le GIT, j'étais dans une période assez difficile et vous m'avez grandement aidé...*

Force est de constater que le besoin d'un service d'employabilité conçu sur mesure pour les personnes sans-abri ou à risque d'itinérance demeure bien présent.

Cependant, depuis des années, nous assistons à la dispersion des ressources en employabilité. Beaucoup de ressources en itinérance développent des services en employabilité. Cette multiplication peut être interprétée comme une absence de reconnaissance et de soutien pour ceux dont c'est la mission de base. Cette multiplication des services d'employabilité-maison entraîne un changement important dans les sources de références habituelles. En effet, les ressources communautaires où l'on assure une stabilisation certaine de la personne en vue de faciliter son retour dans la population active a aussi pour conséquence qu'une plus grande proportion de la clientèle qui se présente au GIT, provenant directement de la rue, n'a pas franchi ces étapes préalables qui sont autant de conditions favorisant la réussite d'une démarche d'employabilité. Les participants débutant parfois une démarche de façon prématurée, il est plus difficile pour le PPE d'atteindre les cibles de placement fixées par Emploi Québec : 45% en emploi, 15% retour aux études.

De plus, notre expérience nous porte à penser qu'une personne doit quitter un lieu pour un autre dans une démarche de réintégration à l'emploi. Cette coupure symbolise, pour la personne, un processus d'acquis et la réussite d'étapes.

À ce stade-ci du développement des services d'employabilité-maison, il y aurait sûrement lieu de prendre un temps d'arrêt pour mesurer les acquis, identifier les passerelles inexistantes, évaluer la complémentarité des services et développer une stratégie globale de concert avec les principaux acteurs. Nous croyons qu'une politique gouvernementale en itinérance **devrait jouer un rôle majeur dans cette réflexion collective devenue nécessaire.**

SECTION 4 : CONCLUSION

Le milieu communautaire en général est reconnu pour son efficacité à rejoindre les personnes qui échappent aux institutions et à pallier aux ruptures de services par ses approches alternatives des clientèles dites vulnérables. Notre contribution au mieux-être de notre société prend aujourd'hui la forme d'une série de recommandations pour que le Gouvernement du Québec se dote sans plus tarder d'une politique de l'itinérance qui tienne compte de l'expertise que nous avons développée, de notre vision pragmatique de la réalité et de notre profond engagement envers l'épanouissement du potentiel des gens.

Les recommandations du GIT au Gouvernement du Québec sont :

1. L'adoption dans les meilleurs délais d'une Politique en itinérance parce qu'il est tout simplement inadmissible que des personnes soient condamnées à vivre dans la rue, une vie d'itinérance et d'errance, en marge de la société et dans une pauvreté extrême.
2. La mise en œuvre d'un mécanisme confiant à des élus, des différents partis, la responsabilité du suivi de l'itinérance et de travailler de façon continue sur les obstacles institutionnels qui freinent la réalisation de projets et de programmes. Nous recommandons de mettre à la disposition des organismes et partenaires un « téléphone rouge » pour en discuter, pour documenter les cas, pour comprendre les obstacles et trouver des solutions.
3. Il faut réfléchir la dispersion des ressources d'aide en employabilité. Est-il préférable qu'à chaque étape de sa prise en charge, la personne puisse quitter un milieu pour en intégrer un autre ?
4. La révision des obligations de résultats des programmes d'employabilité qui se conjuguent mal avec la réalité des personnes en contexte d'itinérance (75 participants par année et un taux de placement de 60%). Ce taux d'admission nous oblige à accepter dans nos programmes des personnes qui ne correspondent plus aux objectifs – soit des gens qui ne sont pas prêts à débiter le cheminement, - soit on accepte des personnes plus favorisées pour atteindre le taux de placement et ce faisant, on s'éloigne de notre clientèle.
5. Le financement des services connexes et de soutien que nous offrons déjà afin de continuer à desservir cette clientèle. La création de liens significatifs est un aspect important déterminant parfois dans la réussite d'une démarche d'employabilité et nous réussissons à développer ce lien d'appartenance par un service « à vie » sans avoir le financement requis pour maintenir ces activités. Nous le faisons parce que les personnes vivant l'itinérance n'ont pas accès à des programmes d'aide aux employés équivalents dans les entreprises.